

99/4

ANNEE 1999
REPUBLIQUE DU SENEGAL

ASSEMBLEE NATIONALE

IX^{eme} LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS
DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1999

COMPTE RENDU IN-EXTENSO

Séance du Samedi 13 Novembre 1999

SOMMAIRE

1- Membre du Gouvernement présents	1
2- Ouverture de la séance	1
3- Suspension de la Séance	46
4- Reprise de la Séance	47
5- Fin de la Séance	137

Secrétaires élus

Modou DIAGNE Fada
Amadou Bator DIOP
Niadiar SENE
Socé NIANG

Présidence de

Cheikh A. Khadre CISSOKHO
Président
Christian VALANTIN
1^{er} Vice-Président

SEANCE PLENIERE DU SAMEDI 13 NOVEMBRE 1999

(La Séance est ouverte à 10 h)

-1-

Membres du Gouvernement Présents

Sont au banc du Gouvernement :

Monsieur Cheikh Amidou KANE, Ministre des Forces Armées,
Monsieur Abdourahmane SOW, Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat,
Monsieur Sanghé MBALLO, Ministre de l'Elevage,
Madame Aïssata Niang NDIAYE, Ministre délégué, chargé du Budget et
Monsieur Papa Babacar MBAYE, Ministre délégué, chargé des Relations avec les
Assemblées.

-2-

Ouverture de la Séance

MINISTERE DES FORCES ARMEES

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

La séance est ouverte.

Nous avons à l'ordre du jour l'examen du projet de budget du Ministère des Forces armées. Je vous prie de vous reporter à la page 186.

La parole est à Monsieur Mamadou DIOUF, Rapporteur de la Commission des Finances, de l'Economie générale et du Plan.

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

Le projet de budget du Ministère des Forces armées a été arrêté, pour la gestion prochaine à la somme de 44.410.090.00 F. contre 40.988.003.000 F. pour la gestion en cours, soit une hausse de 3.422.087.000 F. en valeur absolue et 8,35 % en valeur relative.

Par nature de dépenses, le projet se présente ainsi qu'il suit :

- Au Chapitre 321 - Dépenses de Personnel, les crédits passent de 33.071.660.000 F. pour la gestion en cours à 35.156.747.000 F. pour la gestion prochaine, soit une hausse de 2.085.087.000 F. en valeur absolue et 6,30 % en valeur relative. Cette augmentation est due à la réévaluation des services votés.

- Au Chapitre 322 - Dépenses de Matériel, les crédits passent de 7.455.352.000 F. pour la gestion en cours à 8.710.352.000 F. pour la gestion prochaine, soit une hausse de 1.235.000.000 de F. en valeur absolue et 16,83 % en valeur relative, représentant des mesures nouvelles du même montant.

Ces mesures nouvelles sont destinées, principalement, à relever le niveau de dotation des dépenses de plein droit, à éponger des arriérés de l'Armée de l'Air, et à couvrir les charges liées aux élections de février 2000.

- Au Chapitre 323 - Dépenses d'Entretien, les crédits passent de 376.003.000 F. pour la gestion en cours à 431.003.000 F. pour la gestion prochaine, soit une augmentation de 55.000.000 de F. en valeur absolue et 14,63 % en valeur relative. Ce Chapitre qui était en stagnation depuis plusieurs années connaît une évolution positive

- Au Chapitre 324 - Dépenses de Transfert, les crédits passent de 84.988.000 F. pour la gestion en cours à 111.988.000 F. pour la gestion prochaine, soit une augmentation de 27.000.000 de F. en valeur absolue et de 31,77 % en valeur relative. Cette hausse est destinée à relever d'une part la subvention des anciens combattants pour 10.000.000 de F. et à renforcer d'autre part, les aides diverses aux stagiaires pour 17.000.000 F.

Votre Commission des Finances, de l'Economie, du Plan, du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et des Mines a entendu le rapport fait au nom de la Commission de la Défense et de la Sécurité.

Puis, vos commissaires ont, tour à tour, pris la parole pour encourager et féliciter chaleureusement les Forces armées qui ont toujours répondu à l'appel du devoir, en tous lieux et en tous temps.

Ils ont ensuite exprimé au Ministre leurs préoccupations, fait des suggestions et des recommandations et posé de nombreuses questions tournant essentiellement autour des points suivants :

Le problème de l'effectif et de l'équipement de la Gendarmerie : vos commissaires après avoir tous félicité les hommes de la Gendarmerie, ont insisté sur la nécessité d'accroître ses effectifs et ses moyens logistiques pour l'efficacité de ses interventions et l'accomplissement de sa mission dans toute sa plénitude sur l'ensemble du territoire national.

En réponse à ces questions, le Ministre, après avoir reconnu l'insuffisance des effectifs pour couvrir l'ensemble des besoins quotidiens importants du pays, révélera le démarrage d'un projet de recrutement de 100 à 150 hommes par an dont l'objectif final est d'avoir 6.000 éléments en 2005 ; il dira à vos commissaires que ce déficit de personnel est dû au départ à la retraite de 80 à 100 agents par an non couvert par de nouveaux recrutements. Sans ce projet, le rythme des départs à la retraite, combiné aux besoins supplémentaires qu'exige la situation, aurait conduit à un effectif de 1.000 gendarmes en 2005 sur un effectif de 4.000 actuellement.

Abordant la question des moyens mis à la disposition de la Gendarmerie, le Ministre marquera son accord sur le constat de leur insuffisance. Cependant, pour la mobilité, le Ministre informera les membres de la Commission de l'existence d'un plan à long terme qui prévoit l'acquisition, chaque année, de véhicules neufs sur le budget du Ministère des Forces armées. Déjà pour cette année, 18 véhicules 4 x 4 ont été achetés.

Parlant de la Coopération française, le Ministre révélera à vos commissaires la mise à la disposition de la Gendarmerie nationale de 15 véhicules Overland neufs : 10 camionnettes de seconde main, 2 véhicules de dépannage et 3 bus de transport de troupes.

Abordant le problème de la sécurité dans le Boundou, le Ministre indiquera que sur décision du Président de la République et sur instruction du Premier Ministre, il a été décidé la création d'une légion de gendarmerie dans la région de Tambacounda.

Un de vos commissaires a dénoncé le comportement et l'attitude de la presse sur le problème casamançais, et certains commentaires qu'elle a faits des événements survenus ces derniers temps dans l'Armée.

Le Ministre, commentant cette situation, a déploré la tonalité de certains articles qu'il qualifie de démoralisateurs et parfois même d'incitations à la rébellion des

militaires. Il souhaite que la solidarité nationale et le civisme autour des problèmes de l'Armée et de la sécurité soient des faits sacrés.

L'équipement des Armées : vos commissaires ont unanimement et vivement déploré le manque de moyens de nos Armées, absence de matériels aéronautiques pour l'Armée de l'Air, de l'artillerie pour l'Infanterie et de navires pour la Marine nationale. Tant de manquements qui compromettent dangereusement la mission de défense de l'intégrité territoriale et du maintien de la sécurité intérieure et extérieure. Des recommandations ont été faites par vos commissaires pour l'amélioration en équipement de nos Armées.

Abordant cette question avec vos commissaires, le Ministre, parlant de la Marine nationale, dira qu'elle est la plus importante d'Afrique de l'Ouest après celle du Nigéria.

Elle a l'équipement qu'il faut pour effectuer des patrouilles à chaque fois que c'est nécessaire, et demeurer toujours en état d'alerte.

Pour l'acquisition de nouveaux navires, le Ministre dira que cela est souhaitable mais que les moyens d'y faire face manquent.

En conclusion, le Ministre dira que par rapport au contexte actuel, nous avons une Marine correcte.

Revenant sur l'Infanterie, le Ministre fera part à vos commissaires de l'existence de matériels de soutien et de maintien des hommes. De telles dispositions sont garanties par le budget du Ministère des Forces armées et par la Coopération internationale.

Cependant, il notera des insuffisances pour l'artillerie. Des solutions, dira-t-il, doivent être trouvées pour faire face à toutes agressions.

Vos commissaires ont aussi interpellé le Ministre sur le problème de la surveillance des côtes et de nos ressources halieutiques. Beaucoup d'incidents sont notés dans les eaux territoriales que nous partageons avec d'autres pays et les pêcheurs sénégalais en sont souvent victimes.

Dans sa réponse, le Ministre précisera que la surveillance de la pêche et des

ressources halieutiques échoit au Ministère de la Pêche. C'est la surveillance des frontières maritimes qui relève des Forces armées.

Répondant à une question de vos commissaires, relative à la situation des blessés de guerre, le Ministre confirmera la création, sur instructions de Monsieur le Président de la République, d'un comité de pilotage logé dans son Ministère et chargé d'étudier au cas par cas les invalides avant d'ordonner leur évacuation à l'extérieur si c'est nécessaire. Toutes les dispositions sont prises à ce niveau.

Concernant l'évacuation des blessés à partir du théâtre des opérations aux hôpitaux, le Ministre expliquera la stratégie adoptée par l'Armée avec la création d'une structure d'intervention sur place pour procéder dans un premier temps aux soins d'urgence et dans un second temps à l'évacuation des éléments sur l'hôpital indiqué (régional ou Principal suivant la gravité des blessures).

Pour l'amélioration du niveau de paiement des pensions, soulevée par vos commissaires, on notera une satisfaction, suite à l'information livrée par Monsieur le Ministre et relative au dépôt très prochainement d'un projet de loi à l'Assemblée nationale pour revoir à la hausse les indices de paiement des anciens combattants.

A la suite du Ministre des Forces armées, Madame le Ministre du Budget interviendra pour expliquer les contraintes financières ayant conduit à l'arrêt définitif du montant du budget du Ministère des Forces Armées jugé largement insuffisant par vos commissaires par rapport à la mission de l'Armée.

Elle dira que l'Éducation, la Santé, la Sécurité et les Forces armées représentent à elles seules plus de 60% du budget national.

Satisfaits des réponses apportées par Monsieur et Madame les Ministres, vos commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de budget du Ministère des Forces Armées et vous demandent d'en faire autant s'il ne soulève pas d'objection de votre part.

Monsieur le Président

Monsieur le Ministre, vous avez entendu le rapport de la commission. Est-ce que vous avez des observations à formuler ?

Mes Chers Collègues, quels sont ceux qui sont intéressés à formuler des observations de forme ?

Voilà la liste des orateurs.

Moustapha Cissé LO
Madior DIOUF
Bocar SIDIBE
Mamadou DIOUF.

Moustapha Cissé LO

Je vous remercie Monsieur le Président.

C'est tout simplement pour un éclaircissement sur le chapitre 322, Dépenses de matériel, parce qu'il faut nous apporter les correctifs nécessaires parce que sur les 74 453 300, on ne comprend pas. C'est ce que je voulais dire.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
Le Président Madior DIOUF, vous avez la parole.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Merci Monsieur le Président.

Ce sont deux remarques sur l'utilisation du même mot. A la page 188, dernier paragraphe, l'équipement des armées. A la quatrième ligne, il est indiqué tant de manquements. A la page 189, la même chose, 6^e paragraphe, 1^{ère} ligne, cependant on notera des manquements pour l'artillerie.

Dans les deux utilisations je propose que l'on mette des insuffisances d'équipement, le manquement est une faute. Merci.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
Je passe la parole à notre collègue Mamadou DIOUF.

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Sur le chapitre 322, il faut lire : « Services votés 7 455 352 000, les mesures nouvelles c'est 1 255 000 000, au total, le chapitre fait 8 710 352 000 ».

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je pense que pour Moustapha, la réponse est apportée. On prendra en compte les remarques du Président Madior DIOUF et les précisions qui ont été notées.

La discussion générale est ouverte.

Quels sont ceux qui souhaitent prendre la parole ?

Moustapha Cissé LO
Samba Der GAYE
Aly LO
Oumar COLY
Pape LO
Madior DIOUF
Ibrahima MENDY
Daour Niang NDIAYE
Serigne Mbaye THIAM
Abdou FALL

En plus de ceux dont j'ai cité les noms, il y a :

Monsieur Djibo KA,
Iba Der THIAM,
Modou DIAGNE,
Coumba BA,
Niadiar SENE,
El Hadj Mansour TAMBEDOU,
Mamadou DIOUF.

Chaque orateur aura 5 minutes.

Monsieur Moustapha CISSE LO, vous avez la parole.

MONSIEUR MOUSTAPHA CISSE LO

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre des Forces armées,

Madame le Ministre du Budget,

Monsieur le Ministre chargé des Relations avec les Assemblées,

Je commencerai tout d'abord, Monsieur le Ministre, par rendre hommage à notre armée. Nous avons une armée d'élite qui s'est acquittée de toutes ses missions. Donc en tant que représentants du peuple, nous avons le devoir, à chaque fois

que vous vous présentez devant la représentation nationale, de lui rendre un hommage mérité et de l'encourager.

Ceci étant dit, Monsieur le Ministre, je voudrais encore exhorter le Gouvernement à prendre en considération nos militaires dans les champs de bataille. Pour ceux qui ont perdu la vie il faudrait dédommager leur famille. C'est une préoccupation et les militaires en parlent.

Le second point, c'est le problème de la Casamance. Je voudrais aussi vous exhorter à retracer un plan pour faire ramener la paix.

Le troisième point concerne Touba. L'année dernière, à la même époque, je vous avais parlé à Touba. Quand le Khalife général Serigne Abdou Ahad avait saisi l'opportunité d'implanter une brigade de Touba, c'était pour la sécurité des personnes et de leurs biens. Cet effectif a diminué depuis. Je voudrais en savoir le pourquoi. Quand on sait que Touba est devenue une grande agglomération et que les citoyens sénégalais qui sont là-bas ont besoin de sécurité. Je l'avais dit à votre collègue de l'Intérieur et j'insiste.

Le quatrième problème, c'est un problème inquiétant à mon avis à Touba. Parce que j'ai vu au niveau de la brigade un problème d'abus de pouvoir émanant aussi de ceux qui sont là-bas. Je vais citer en exemple deux cas qui se sont produits et juridiquement, je ne pense pas qu'un commandant de brigade puisse avoir l'audace de le faire. Il y a un problème de tontine qui s'est produit à Touba. Tontine non réglementaire parce qu'il n'y a aucun texte comme je le lui ai dit qui régit certaine Ce sont des femmes qui se sont regroupées et qui cotisent. Elles ne signent rien, un jour l'une d'elles dit aux autres qu'elles avaient n'avez pas cotisé, ce que refusèrent les autres. Mais on ne sait pas par quelle voie la gendarmerie est passée pour arrêter les femmes. Vraiment, je voudrais que l'on règle ce problème.

Je voudrais quand même que ce problème de la brigade de gendarmerie soit revu. Et il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas dire et, je souhaiterais Monsieur le Ministre, vous rencontrer pour discuter sérieusement. Je ne peux pas tout dire ici en plénière. C'est ce que je voudrais dire Monsieur le Ministre, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Je vous remercie mon Cher Collègue. La parole est à notre collègue Samba Der GAYE.

MONSIEUR SAMBA DER GAYE

Merci beaucoup, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame le Ministre du Budget,
Monsieur le Ministre des Forces Armées
Chers Collègues,

Je voudrais à mon tour magnifier, Monsieur le Ministre le dynamisme et le courage que vous ne cessez de montrer au niveau de votre département. Et en plus, féliciter et encourager la gendarmerie nationale qui avec beaucoup de fierté, ne cesse de nous prouver sa compétence. Je voudrais aussi remercier

l'armée nationale, parce que nous avons tous suivi ce qui est en train de se faire au niveau de cette institution. Je pense que son importance n'est plus à démontrer. Seulement, je voudrais dire que vraiment, le budget qui est alloué aux Forces armées sénégalaises, malgré l'augmentation demeure jusqu'à présent, à mon avis très faible. Et s'il y a des possibilités de le rallonger, il faudrait vraiment le faire parce que rien ne vaut notre sécurité. Et je pense que l'armée et la gendarmerie ne cessent de nous montrer, chaque jour, qu'elles sont encore compétentes pour assurer notre sécurité.

Mais à mon tour, je voudrais poser une question sur la gendarmerie de Maka Diama qui a été donc fermée et depuis lors, on ne sait pas pourquoi, si l'on sait que la distance qui sépare cette zone de Saint-Louis est de 50 km, et de 60 km pour Richard Toll. C'est une zone très agricole où, généralement, les agriculteurs ne cessent de se battre avec les éleveurs. C'est dans cette zone qu'il y a énormément de vols de bétail et de riz. Généralement, une bonne partie de la production est volée, donc il y a lieu de voir ce problème de la brigade de Maka Diama.

L'année dernière nous avons sollicité une brigade de gendarmerie au niveau de Ross Béthio. Je pense Monsieur le Ministre, que vous nous aviez promis que cela serait fait dans les prochains jours, mais voilà un an que nous attendons. On avait cherché des locaux pour l'abriter et compte tenu de sa nécessité, la communauté rurale s'était battue pour en trouver au niveau de la SAED. afin qu'on puisse mettre en place une brigade de gendarmerie et jusqu'à présent il n'y a rien.

Je voudrais, Monsieur le Ministre vous exhorter à regarder de très près ce problème parce que Ross Béthio est très distant de sa capitale régionale Saint-Louis. Ross Béthio n'est plus un village, il est peuplé de 17 000 habitants.
Je vous remercie, Monsieur le Président

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Cher Collègue, la parole est notre collègue Aly LO.

MONSIEUR ALY LO

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

Je voudrais m'associer aux félicitations adressées à Monsieur le Ministre, à notre armée, ainsi qu'à la gendarmerie et apporter deux ou trois contributions.

En ce qui concerne les vols de bétail, il y a deux mois, la primature avait organisé une réunion avec les fédérations d'éleveurs qui se plaignaient beaucoup de l'importance de ceux-là surtout dans la zone sylvo-pastorale, et qui reprochaient un peu aux communautés rurales de procéder trop rapidement à la vente des animaux en divagation. Je pense que des décisions ont été prises, je ne sais pas s'il y a eu des effets pour préciser le texte en ce qui concerne la divagation.

Aujourd'hui, avec le désenclavement des villages, ces vols sont très souvent organisés par véhicule.

Et c'est ce qui a amené les villageois à organiser les comités de lutte. Je souhaiterais que la gendarmerie puisse encourager cela parce que dans les villages où cela existe, le nombre de vols a diminué considérablement. Il s'agit pour les populations de se cotiser en général 100 F par mois, et à partir de 10 h ou minuit le soir, toute personne qui rentre au village est obligée de décliner son identité et tout véhicule qui passe, également, doit être vérifié.

Je pense que la gendarmerie ne pouvant être partout, il est souhaitable que les chefs de brigade puissent apporter leur soutien pour formaliser et reconnaître ces brigades de vigilance.

L'autre aspect sur lequel, Monsieur le Ministre je voudrais intervenir concernant la décentralisation et l'appui que nous pouvons attendre de votre ministère. Il arrive très souvent que des délibérations qui sont approuvées par l'autorité de tutelle, le sous-préfet donc, soit remises en cause par les intéressés au niveau local et les Présidents de Conseil Rural, très souvent, n'ont aucun moyen pour faire respecter ces textes.

Si le sous-préfet est vigilant et si le chef de brigade comprend bien sa mission telle que nous l'envisageons en général, les problèmes sont réglés. Mais il arrive très souvent que la brigade ne réagisse pas et cela crée un manque d'autorité au niveau du conseil. Je pense qu'un texte, dès l'instant qu'une délibération est votée, n'est plus l'affaire du conseil rural mais de la puissance publique. Je pense que la gendarmerie peut nous aider dans le cadre de cette décentralisation pour véritablement asseoir le pouvoir au niveau local. Je crois que cela est important pour que les populations puissent comprendre que la loi doit être respectée par tous.

Je voudrais enfin insister sur le comité civilo militaire qui est créé récemment au niveau de la présidence. Je pense que c'est une bonne gestion que de permettre à des organisations civiles de se rapprocher des services de l'armée qui peuvent réaliser beaucoup de choses. Nous savons qu'au niveau du génie militaire, en ce qui concerne les réalisations de forages et de pistes, certainement on gagnerait à faire passer certains projets par ces services parce que cela coûterait moins cher, et ils ont le matériel, l'expérience et l'expertise technique. Je crois que de ce point de vue là, Monsieur le Ministre, il y a des pistes à avoir au-delà de la sécurité, que la vocation de notre armée, armée de développement soit marquée, je suis persuadé que cela permettrait de ramener les coûts, au moins, à 50 % pour augmenter les investissements réalisés.

Et le dernier aspect sur lequel je voudrais intervenir c'est de savoir s'il y a une formation qui est prévue au niveau de la gendarmerie pour pouvoir accompagner tous ces textes qui sont en train d'être pris parce que, quelqu'un qui est sorti, qui a sa formation militaire et qui ne suit pas l'évolution, je pense surtout à la décentralisation, n'est pas forcément en mesure de connaître quelle est la responsabilité qui lui incombe dans le cadre de ce processus.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

La parole est à notre collègue Oumar COLY.

MONSIEUR OUMAR COLY

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je voudrais m'associer aux remerciements que mes collègues viennent d'adresser à l'Armée sénégalaise, et en tant que ressortissant surtout de la région Sud, je pense que nous devons les remercier d'une manière particulière. Ils ont fait du bon travail là-bas.

Dans le sud, actuellement, je crois que l'on est plus en sécurité sur les pistes de Djibidione que dans les rues de Guédiawaye. L'Armée a fait du très bon travail et là vraiment, nous avons à les remercier tout particulièrement. Seulement, il reste un banditisme là-bas ; souvent, dès qu'il y a des problèmes, on dit que c'est le MFDC, mais ce n'est pas toujours lui. Je viens de faire deux réunions avec le Ministre d'État Robert SAGNA à Sindian où nous avons convoqué tous les responsables du MFDC dans le cadre de la dynamique en cours, nous avons tenu une deuxième réunion à Bouligoye dans la communauté rurale de Djibidione jugée par certaine terre libérée par le MFDC. Ce mouvement a eu quand même à signaler que la plupart du temps, ce ne sont pas ses éléments qui font ces bêtises.

Actuellement, ils se sont proposés pour assurer la sécurité des personnels de la santé et de l'Éducation nationale. Je crois donc que ce travail doit se poursuivre si le problème n'est pas réglé, mais il l'est virtuellement parce qu'actuellement, la situation est meilleure.

Monsieur le Ministre, je voudrais out de même vous poser une question sur un point que j'ai moi-même constaté c'est le problème de l'habillement de la gendarmerie surtout. Il nous est arrivé de voir des tenues, vraiment abîmées par le temps, des tenues qui ne ressemblent plus à celles de la gendarmerie. Je ne sais pas comment ils sont habillés, mais je pense que, tout de même, c'est le personnel qui est en contact toujours avec l'extérieur et je crois que vous devez faire un effort pour renouveler dans les normes les tenues, pour l'armée je crois que ce que j'ai vu est bon.

Le deuxième problème est un peu plus difficile, car, j'ai constaté ici à l'Assemblée Nationale que les gendarmes ont un service très long et souvent, quand nous sortons pour aller nous restaurer, ils sont là à côté même pas une petite gamelle pour leur permettre de tenir un peu. Et là, je m'adresse à Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, je trouve qu'humainement, ce n'est pas bon. Je pense que certaines structures, comme l'Assemblée Nationale, le Conseil économique et social etc., qui ont des réfectoires, qui ont organisé un système pour permettre à leur personnel de manger à midi, devraient faire un petit effort pour que les deux gendarmes qui sont à côté puissent quand même avoir quelque chose à se mettre sous la dent. C'est une requête que je fais, je vois qu'il faudra que l'on prenne une certaine mesure humaine. Voilà les deux questions que je voulais donc poser. Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci cher Collègue.

La parole est à notre collègue Pape LO.

MONSIEUR PAPE LO

(Intervention en ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Cher Collègue.

Je voudrais passer la parole à notre collègue Madior DIOUF.

MONSIEUR MADIOR DIOUF

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre,

Chers Collègues,

Messieurs les collaborateurs du Ministre des Forces armées

Monsieur le Ministre, nous avons beaucoup discuté en commission technique. Je voudrais évoquer simplement quelques questions pour que vous y reveniez. Au préalable, je voudrais rendre hommage aux militaires de tous grades, pour le travail accompli en ce qui concerne les trois missions de l'Armée : mission de défense nationale, mission de participation aux tâches de développement, mission de participation au maintien de la paix dans le monde.

Je voudrais surtout souligner en ce qui concerne la défense nationale, les difficultés réelles du Haut commandement des troupes dans le Sud car la situation créée lorsque les patriotes en situation d'hommes armés, on veut contribuer à la solution, on a bien évidemment besoin de beaucoup de jugement, de beaucoup de tact, de beaucoup de méthode et de la retenue. L'Armée fait preuve de ces qualités là.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre des Forces armées, je voudrais souligner fortement ce point suivant : s'il n'est pas admissible qu'on mène l'Armée à la politique et qu'on l'agresse, lui reprochant de se mêler de politique, vous n'avez jamais rien dit quand cela se passe, pas plus d'ailleurs que vous n'avez jamais demandé le huis clos pour nous parler en détail de ce qui préoccupe les députés sur le plan des insuffisances des équipements.

Je voudrais dire que concernant les insuffisances des effectifs par exemple, ce dont vous vous contentez maintenant est insuffisant. Satisfait en disant qu'on vous a accordé des recrutements en concurrence des départs, ceci ne règle pas les problèmes de sécurité. La gendarmerie a besoin de beaucoup plus d'effectifs. Et il est important vraiment qu'on fasse des efforts plus significatifs que tout

juste remplacer les départs à la retraite. Ceci signifie qu'il faudrait discuter plus à fond avec la Commission de la défense nationale, ce qui permettrait en allant dans les détails, des suggestions et d'éventuelles décisions, d'un meilleur équipement. Je suis d'accord pour ce qu'on vous donne si je l'ai voté en commission, je ne suis pas d'accord pour dire que c'est suffisant sur le plan des moyens.

Sur le plan des moyens, les 3 millions ont besoin de beaucoup plus que cela.

Sur la question de la prise en charge des blessés, nous en avons discuté, que vous reveniez sur l'I.H.O. de Ouakam pour nous faire le point, la réhabilitation de l'état du plateau technique, de l'intérêt de cette formation, pour le reste nous avons discuté en commission technique, et je tenais à vous redire ces mots. Je vous remercie.

Monsieur le Président

Merci Cher Collègue.

La parole est à notre collègue Ibrahima MENDY.

Monsieur Ibrahima MENDY

Monsieur le Ministre des Forces armées, je vous remercie.

(Incompréhensible)

Je viens de mon département. J'ai sillonné toutes les communautés rurales parce que je suis le Président du département de Sédhiou de notre association. Et je fais des contacts partout.

A cause des militaires, je fais partout des meetings alors qu'avant, je n'osais pas rentrer chez moi. Maintenant, j'ai commencé par Djiganar, Birkama..Samine.. Tanaff, Kolibantan, etc. Les populations sont contentes du Président de la République. Je demande, si c'est possible, d'impliquer les militaires pour la solution du problème des vols. Si vous n'intervenez pas, il y aura une deuxième guerre. Je vous préviens, ce ne sont pas des blagues. Depuis 1954, je suis responsable dans ce pays-là, et je ne suis jamais tombé. Et je crois que je ne tomberai pas, Inch-Allah. Donc, il ne faut pas s'amuser avec les vols. Il faut laisser les militaires contrôler. On connaît ceux qui volent. Il faut que les militaires suivent surtout Bounkiling et Sédhiou.

Monsieur le Ministre, les voleurs viennent avec des fusils. Les propriétaires des troupeaux n'ont pas les moyens d'avoir des fusils. Comment peut-on régler cette situation-là. C'est sûr qu'il y aura des problèmes à Bounkiling.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.

Je passe la parole à notre collègue Daour Niang NDIAYE.

MONSIEUR DAOUR NIANG NDIAYE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre,

Je voulais parler un peu de la brigade de Thiaroye, parce qu'au niveau de Thiaroye vraiment, ce sont ces gens qui font un travail remarquable, et nous voudrions au moins, que l'on augmente l'effectif et les moyens. Nous sommes en train de réfléchir au niveau de nos communes d'arrondissements comment faire pour aider ces gens-là parce que c'est une petite brigade et le rayon qu'elle occupe est grand. Il faudrait faire quelque chose pour elle. Ils sont un nombre limité mais ils dépensent des efforts énormes pour assurer la sécurité de la population.

Quant à l'armée, on ne peut que la féliciter. Tout le monde est d'accord que là nous avons une armée de professionnels. Le seul problème qu'il y a, c'est le manque de moyen. Je ne sais pas comment on va faire pour augmenter ses moyens pour que vraiment, on soit un peu plus respecté à travers le continent africain. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue. La parole est à notre collègue Serigne Mbaye THIAM.

MONSIEUR SERIGNE MBAYE THIAM

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, tout le monde peut s'accorder à reconnaître que notre pays a eu une armée respectueuse de ses devoirs républicains, qui est toujours loin des situations conjoncturelles qui peuvent affecter la vie de la nation. Une armée qui s'est toujours distinguée par son professionnalisme, sa discipline, son patriotisme sur tous les champs d'opération, qu'il s'agisse des exigences de sécurité intérieure ou extérieure ou de celles de participation, à des forces de maintien de la paix. Monsieur le Ministre, soyez en félicité vous et vos collaborateurs et tous ceux qui vous ont précédé à la tête de l'Armée. Nous devons aussi avoir l'honnêteté de reconnaître qu'à côté de la valeur des hommes, des officiers, des sous officiers et des hommes de troupes qui

composent notre armée, il y a des hommes d'Etat qui ont compris que dans le processus de construction d'un Etat moderne et d'Etat de droit, l'existence d'une armée républicaine constitue une condition indispensable. Ces hommes d'Etat ont pour nom Léopold Sédar SENGHOR et Abdou DIOUF. Monsieur le Ministre, je ne pouvais m'empêcher de porter ce témoignage à un double titre. D'abord en tant que sénégalais tout court qui bénéficie des prestations de cette armée et qui a l'honneur de présenter de représenter d'autres sénégalais, mais aussi en tant que produit de cette armée qui m'a formé, et je compte parmi les collaborateurs qui vous accompagnent, des aînés et des cadets. Je me devais donc de faire ce témoignage.

La deuxième question qui me préoccupe Monsieur le Ministre, c'est la situation du Prytanée militaire de Saint-Louis. C'est une école qui a un peu fait la fierté de notre pays, qui a formé beaucoup de cadres du Sénégal et des autres pays d'Afrique, mais qui, à cause des restrictions budgétaires que l'armée a connues a parfois des difficultés de fonctionnement. Il y a 3 ans de cela, l'Amicale des anciens enfants de troupe du Prytanée militaire de Saint-Louis avait eu l'idée de créer une fondation qui pourrait appuyer l'équipement de l'école dans certains domaines comme l'informatique, l'équipement du foyer etc. Je crois qu'à l'époque, il y avait un problème de communication entre le bureau de cette amicale et l'Etat-major des armées à telle enseigne que l'offre de service qui a été faite par l'amicale n'a pas eu l'écho qu'il fallait au niveau de l'Etat-major parce qu'on avait compris, peut-être à tort, lorsque le service a été mal libellé, qu'il s'agissait d'une intrusion de ces civils dans la gestion du Prytanée militaire. Je crois, Monsieur le Ministre, que c'est une voie qui peut être explorée parce qu'aujourd'hui ces anciens enfants de troupe sont dans tous les secteurs de la vie économique et ils n'ont que leur bonne volonté pour essayer d'aider à l'équipement de cette école. Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Cher Collègue. Je passe la parole à Monsieur Abdou FALL.

MONSIEUR ABDOU FALL

Je vous remercie, Monsieur le Président
Monsieur le Ministre,
Chers Collègues,

Je voudrais d'abord réaffirmer avec force et conviction, certainement partagées par tous ici, que c'est la sécurité qui précède le développement et par conséquent, il est important que notre pays se donne les moyens de sa sécurité ; c'est pourquoi nous aimerions que le Gouvernement nous dise qui est-ce-qui

s'oppose à la mise en place d'un fonds spécial d'équipement des Forces armées. Je pense que depuis plusieurs législatures, cette question a été soulevée ici, tout le monde se plaît à louer le professionnalisme, la loyauté et l'efficacité de notre armée, tout le monde constate au même moment que notre armée fait face à des restrictions drastiques du point de vue budgétaire. Mais d'autre part, elle est confrontée à de sérieux problèmes d'équipements et nous ne pouvons pas comprendre qu'une telle proposition soit faite avec insistance et que jusque là, Gouvernement du Sénégal ne s'engage pas dans cette direction. Je souhaiterais qu'au terme de cette session, qu'on puisse avoir une idée précise sur les obstacles qui se dressent à la mise en place de ces fonds.

Nous ne pouvons pas cependant ne pas soulever des problèmes aussi importants, et auxquels la représentation parlementaire a été confrontée dans le mode de gestion d'un certain nombre de conflits majeurs.

La crise Bissau-guinéenne a révélé deux problèmes : le premier qui s'est posé pour nous, autant le Chef de l'Etat en sa qualité de président du Conseil Supérieur de la défense est le Chef suprême des Armées, autant notre Constitution établit qu'on n'a pas le droit d'engager notre pays dans une logique de guerre sans l'aval, tout au moins, l'information de la représentation nationale. Il n'est pas souhaitable que de tels faits arrivent d'autant qu'à l'expérience, on s'est rendu compte que non seulement ce qui apparaissait au départ comme une opération de police, s'est révélé être une véritable guerre, et que par ailleurs, notre pays s'était trompé d'adversaires. Nous avons là des fautes lourdes de conséquences sur le plan humain, matériel mais aussi sur le plan politique. Et nous pensons que si la représentation nationale avait été associée au processus de décision dans cette affaire, nous aurions quand même les moyens de contribuer positivement à ce que la dignité de notre pays et les intérêts de notre nation soient sauvegardés dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons été par ailleurs aussi, choqués de constater que des problèmes de primes non payés pour certains affectées à d'autres chapitres pour lesquels elles n'étaient pas initialement programmées ce qui a entraîné des formes de défiance que nous n'avons jamais connues dans notre armée. Ceci n'est pas de la responsabilité du Haut commandement militaire, mais de la responsabilité des hommes politiques qui assurent la direction politique de cette institution. Cette forme là aussi ne doit plus être rééditée. Nous souhaiterions enfin qu'on nous fasse le bilan de cette opération bissau-guinéenne, mais aussi qu'on puisse avoir une idée précise sur l'état de la situation en Casamance.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue.
La parole est à notre collègue Djibo KA.

MONSIEUR DJIBO KA

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mes Chers Collègues,

Je voudrais évoquer des questions d'ordre général et deux questions pratiques. La première question d'ordre général, Monsieur le Ministre, c'est pour profiter de l'occasion pour dire toute notre fierté vis-à-vis de notre Armée Nationale, et souligner que la politique étrangère et la politique de défense nationale devraient être des secteurs où un consensus national pourrait être possible parce qu'il s'agit de défendre le prestige national du pays, défendre son intégrité et sa dignité. Si ces domaines étaient gérés de façon transparente, je ne doute pas un seul instant que la nation se serait retrouvée comme un bloc autour de sa politique extérieure comme c'est le cas en France quel que soient les régimes politiques et autour de la Défense Nationale en particulier son expression matériel : l'Armée Nationale parce que, c'est cela la permanence de l'Etat. Et c'est la raison pour laquelle je déplore vivement, la manière dont nous sommes intervenus en Guinée-Bissau, j'avais dit que si j'étais à la place du Président de la République, j'aurais envoyé l'Armée Nationale en Guinée-Bissau pour respecter l'engagement du Sénégal et défendre nos intérêts vitaux, mais je l'aurais fait en informant la Nation des tenants et des aboutissants de notre information. C'est pour dire que la transparence dans ces domaines doit être de rigueur, parce qu'il y va de la pérennité de la Nation et de l'Etat qui l'incarne.

La question particulière que je soulève, ce sont les effectifs de la gendarmerie nationale. Monsieur le Ministre, il y a un haut commandant de la Gendarmerie, le Général qui nous disait un jour, à ce rythme de recrutement, nous arriverons à un Etat sans gendarme. Si vous prenez ce qui vous est proposé comme acquis 100 à 150 gendarmes par an ; pour avoir 6 000 gendarmes, il vous faudra 60 ans. 60 ans pour avoir 6 gendarmes dans un pays qui aura en l'an 2015 près de 15 millions d'âmes ; c'est intenable. Par conséquent, il faudrait revoir radicalement cette question d'autant que l'Etat s'est replié sur ses fonctions régaliennes. Naturellement, il devrait être efficace dans l'exercice de ses fonctions : justice, politique étrangère, défense nationale en particulier. L'Armée Nationale donc doit avoir les moyens de ses missions. L'Armée c'est aussi la Gendarmerie Nationale.

Deuxième question pratique : il y a un décret qui a fait beaucoup de bruit, Monsieur le Ministre, c'est le décret 1178 du temps du Président SENGHOR qui voulait le corriger et qui a instauré deux types ou deux régimes de retraite de militaires sans aller à la retraite. Avant l'intervention de ce décret, vous êtes régi par un système peu favorable en matière de pensions et retraites, si vous partez après ce décret évidemment vous avez la moitié cela fait l'objet d'ailleurs d'un débat, récemment dans la presse. Je pense que l'Armée doit être mise à l'abri de ce genre de polémique stérile et inutile d'autant que les caisses de l'Etat semblent-ils sont maintenant bien remplies. Je pense qu'il faut régler cette question en harmonisant dans le sens évidemment plus favorable aux ayants droit.

Je termine par le droit de vote des militaires. Je suis pour le droit de vote des militaires, parce que ce sont des citoyens à part entière, en les mettant évidemment à l'abri des sollicitations partisans, pour qu'ils demeurent l'expression d'une armée républicaine au service des institutions légitimes. J'estime que nous ne pouvons pas mettre les militaires à part d'un processus de la vie d'un citoyen normal en leur privant ce droit naturel de tout citoyen. Regardez ce qui se passe dans la sous région, regardez ce qui se passe en Europe partout, les militaires votent dans les meilleures conditions possibles. Je souhaite qu'une étude soit faite dans ce sens pour que le Sénégal anticipe et marche au rythme de son temps.

En vous redisant ma confiance en l'Armée nationale, je déplore la modicité du budget qui lui est alloué, je souhaite que le fonds d'équipement dont parle le Président FALL, fasse l'objet d'une étude sérieuse, il pourrait être alimenté d'ailleurs, par l'apport de la gendarmerie au budget de l'Etat. Vous savez très bien que sur trois exercices, cela fait des centaines de millions il faut donc commencer.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Je vous remercie mon Cher Collègue.

Je donne la parole à notre collègue Iba Der THIAM

Monsieur Iba Der THIAM

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je ferai une observation, je poserai ensuite un problème pour combler un vide que j'ai noté dans le rapport et je terminerai par trois suggestions.

Mon observation, consiste d'abord à affirmer que notre Armée et notre Gendarmerie méritent bien entendu tous les hommages qui leur ont été présentés, hommages qui s'adressent aux officiers, aux sous-officiers, aux hommes de troupe quelque soit le corps auquel ils appartiennent. Je n'en veux pour preuve que la manière tout à fait admirable dont deux personnalités du monde militaire, en l'occurrence le général NIANG et le colonel NDIAYE, ont eu à officier récemment au sein de l'ONEL, avec un sens des responsabilités, un esprit d'impartialité, une compétence, une transparence et une intégrité qui forcent l'admiration. Le Sénégal avait complètement oublié l'époque où des gestionnaires pouvaient, sur la base des biens qu'on leur confiait, non seulement s'en acquitter avec honneur et compétence, mais retournaient même dans les caisses de l'Etat, de l'argent qu'ils n'ont pas utilisé. Nous avons un bel exemple qui nous avait été donné par des militaires, preuve assurément qu'il s'agit d'un lieu où l'on forme les gens à des vertus cardinales d'honnêteté, de rigueur, de bonne gestion, j'oserais dire de bonne gouvernance et qui montre assurément que notre Armée et notre Gendarmerie méritent le respect le plus total.

On a dit qu'elle s'est maintenue constamment sur le chemin de l'honneur, de la fidélité à la patrie, de la défense de ses intérêts en faisant preuve d'un professionnalisme avéré et surtout en contribuant largement à croître le prestige de notre pays. J'ai en l'occasion, en tant qu'envoyé spécial du Directeur général de l'UNESCO, de me rendre au Koweït au lendemain des événements qu'on le sait. Je me trouvais autour d'une table avec des officiers étrangers quand ils m'ont entendu parler français, certains d'entre eux se sont approchés et m'ont demandé de quel pays je venais je leur dis que je venais du Sénégal. Alors ils en profitèrent pour me dire qu'ils avaient fait l'école de guerre avec des officiers sénégalais à qui ils rendirent des hommages extrêmement émouvants qui ont fait que j'étais fier dans le milieu au sein duquel je me trouvais.

Je voudrais ensuite, cela dit, mettre l'accent sur le fait que leur rôle en Casamance a été un rôle tout à fait exemplaire. Je crois qu'il faut accorder le plus grand intérêt aux blessés, aux veuves ainsi qu'aux orphelins qui ont été impliqués dans ce drame casamançais. Je n'ai pas vu d'informations très précises sur l'ensemble des mesures qui ont été prises, le rapport en cite un certain nombre qui me paraissent largement insuffisantes. Mais cette question me paraît être d'une importance vitale et demeure comme telle, l'une des problématiques majeures à laquelle on devrait s'attacher. Ceux qui ont versé leur sang pour la patrie méritent d'être pris en charge par la patrie s'ils sont morts, il faut que leurs familles soient constamment prises en charge, il faut que leurs enfants deviennent les pupilles de la nation. Si ce sont des gens qui se sont blessés, il faut qu'on leur apporte suffisamment de garantie pour qu'ils puissent, leur vie durant, bénéficier de la reconnaissance de la nation. Il faut aussi qu'on examine concrètement la possibilité d'attribuer le statut d'anciens

combattants à un certain nombre de gens qui se sont caractérisés par leur courage et leur engagement, non seulement sur les champs de bataille nationaux, mais également sur ceux qui se sont développés à l'étranger.

Je voudrais, cela dit, poser un problème. Le budget que nous avons adopté a, comme vous le savez, consacré le budget de l'armée de 3 milliards, or nous sommes dans un contexte où les bailleurs de fonds n'acceptent pas que les dépenses militaires soient augmentées ; ils suggèrent même qu'elles soient réduites au profit de l'Éducation et de la Santé. Je ne partage pas du tout personnellement cette approche, parce que je pense que la défense est un facteur fondamental du développement, et je suis beaucoup plus proche de la vision qui est définie dans le rapport et au terme de laquelle on dit qu'en réalité, les priorités qui sont les facteurs du développement c'est le quarté gagnant : l'Éducation, la Santé, la Sécurité et la Défense. Car notre défense on ne peut pas la confier à tout le monde, on ne peut pas la confier à des forces extérieures. Je sais qu'il existe l'ICAR, je sais que des efforts importants sont faits en direction de la paix et je souhaite qu'on passe d'une culture de guerre à une culture de paix, mais en attendant qu'on en vienne là, il me paraît essentiel que nos armées effectivement le rôle dans un contexte comme celui du Sénégal où nous avons une rébellion au sud du pays et où le problème de la sécurité des biens et des personnes se pose. C'est la raison pour laquelle je souhaiterais que l'argumentaire que nous avons adopté soit renforcé, qu'on puisse préciser que c'est l'Assemblée, à l'unanimité, toutes sensibilités confondues qui estime qu'il est essentiel que notre armée dispose de moyens lui permettant d'être à la hauteur des missions que la nation entend lui confier et que pour nous, cet accouplage des 4 facteurs que j'ai indiqués me paraît être les 4 éléments de ce qu'on pourra appeler le futur carré magique.

Je termine par les suggestions. La première c'est qu'il ne faut pas s'arrêter simplement à la guerre, il faut aussi réfléchir à la paix et à la nécessité de repenser les missions. Et sous ce rapport là, j'ai un certain nombre de propositions que je pourrais faire, malheureusement le temps ne me le permet pas.

La deuxième idée, c'est la nécessité de proposer une loi de programmation militaire qui va couvrir toute la première décennie du 21^e siècle dans laquelle on profitera des nouvelles missions pour donner à l'armée les moyens nécessaires.

La dernière, c'est le problème des sapeurs pompiers. Ils sont un corps militaire mais rattaché aux forces de l'Intérieur. Il n'y a même pas un officier du corps des pompiers qui est conseiller du Ministre de l'Intérieur. La situation fait qu'ils sont désavantagés sur tous les plans. Je prépare une lettre que je soumettrai au Chef de l'Etat dans ce sens prochainement, pour souhaiter que le corps des

sapeurs pompiers relève du Ministère des Forces armées pour qu'ils puissent continuer de faire leur mission et de gagner comme tous les autres militaires, la possibilité d'avancer dans les conditions conformes aux sacrifices qu'ils consentent pour la nation. Je vous remercie de votre générosité, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Cher Collègue.

Je donne la parole à notre collègue Modou DIAGNE.

MONSIEUR MODOU DIAGNE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Madame le Ministre,

Monsieur le Ministre,

Mes Chers Collègues,

Je voudrais comme l'ont fait ceux qui m'ont précédé du haut de cette tribune, rendre un vibrant hommage à nos Forces armées, à la Hiérarchie et aux stratèges militaires. Je crois que les mots ne manquent pas pour qualifier le professionnalisme de notre armée, sa discipline et sa bravoure prouvées partout où elle a eu à exercer sa noble mission. Si nous avons tenu à être aussi clair, c'est pour éviter l'amalgame. Quand nous critiquons la politique militaire entreprise par le gouvernement socialiste, nos adversaires socialistes n'hésitent pas à nous taxer de gens qui manquent de civisme, de gens qui incitent à la rébellion etc. Je crois que nous sommes aussi patriotiques qu'eux sinon plus. Nous sommes conscients du rôle éminemment important que joue notre armée. Et nous sommes conscients aussi de leur présence à nos frontières, parce que quelqu'un l'a dit tout à l'heure, s'il n'y a pas de sécurité, il ne peut y avoir de développement. Mais cela ne nous empêchera pas de dire que sur bien des dossiers, l'orientation prise par les autorités politiques, parce que le militaire, il exécute les ordres des politiques, ne nous semble pas être des meilleures. Et à ce niveau là, je voudrais évoquer le problème de la Guinée-Bissau, je n'insisterai pas sur ce que le Président Abdou FALL a dit ou sur ce que le Président Djibo KA a dit, mais je voudrais qu'on soit extrêmement précis. Vous êtes en face de la représentation nationale, nous méritons de savoir ce qui s'est passé exactement en Guinée-Bissau. Combien de pertes en vies humaines avons nous enregistrées ? Combien d'argent cette opération a coûté au contribuable sénégalais ? Comment nos soldats ont été entretenus et qui a payé la note ? Vous me direz que c'est le contribuable sénégalais, mais là je demande des explications. Parce que je crois que nous étions partis, comme vous l'avez dit,

sur la base d'accords, de toute façon ces accords là nous les avons réclamés, et jusqu'à présent, personne ne nous les a montrés. Donc nous pouvons légitimement considérer qu'ils n'existent pas. Et je crois que nous avons le droit de savoir ce qui s'est passé, c'est pourquoi nous posons l'ensemble de ces questions.

Le manque de moyens de nos militaires, le Ministre l'a reconnu. On a parlé de matériel aéronautique de l'artillerie, de navires etc., mais je crois que ce sont des problèmes encore internes. Notre armée doit présenter un visage devant les sénégalais. Mais si vous dépassez un gendarme qui fait son travail au niveau de la circulation, vous avez pitié de lui. Regardez les tenues des gendarmes, quelqu'un l'a dit tout à l'heure. Si vous voulez que ces gendarmes là inspirent confiance, inspirent le respect, il faudrait bien qu'on puisse les respecter en leur dotant du minimum. Je crois que quelqu'un peut cacher tout ce qui se passe à l'intérieur de sa maison, s'il met un habit déchiré, tout le monde le constatera.

Donc il faudra habiller correctement nos gendarmes, ils méritent plus que cela. Je crois que c'est le minimum qu'il faut demander aux autorités politiques.

Monsieur le Président, je voudrais terminer sur une question qui me semble aussi importante. C'est que nous avons envoyé des jeunes qui, pour la plupart sont inexpérimentés. Je voudrais savoir aujourd'hui, si la nation a accompli son devoir vis-à-vis des parents des veuves des disparus.
Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Merci, Cher Collègue.
La parole est à notre collègue Coumba BA.

Madame Coumba BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Madame le Ministre,
Monsieur le Ministre,
Mes Chers Collègues,

La discussion du projet de budget du Ministère des Forces armées
(Intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue,

Je passe la parole à notre collègue Niadiar SENE.

MONSIEUR NIADIAR SENE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre des Forces armées,
Madame le Ministre du Budget,
Mes Chers Collègues,

Monsieur le Ministre des Forces armées, je voudrais profiter de cette séance pour d'abord vous adresser toutes mes félicitations, vous-même ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe qui vous seconde mais aussi rendre hommage à l'Armée pour sa bravoure, et pour la compétence des éléments qui la composent.

Je pense que s'il y a un consensus c'est que notre armée est une armée d'élites, une armée qui a fait ses preuves et tous ceux qui ont pris la parole ici l'ont affirmé.

A pareille époque, l'année dernière, l'ensemble de la représentation nationale avait pris la parole pour souligner les moyens insuffisants de l'armée. Cette année, nous constatons, avec beaucoup de plaisir qu'un effort a été fait, parce que chacun des chapitres qui composent le budget a connu une croissance, une augmentation : 6 % pour le 21, 16,83 pour le 22, 14,63 pour le 23 et 31,77 pour le chapitre 324. Je crois que c'est un effort, parce que nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes dans un état, malheureusement, en voie de développement et dont les moyens ne sont pas aussi importants qu'ils le sont ailleurs. Donc si l'Etat a fait un effort de 3 milliards d'une année à l'autre, c'est un effort que nous devons saluer. Nous continuons de demander sa poursuite pour permettre à notre armée d'être plus opérationnelle. Au niveau de l'armée de l'air, je pense qu'un accent particulier devrait être mis pour l'équiper, pour lui permettre véritablement de seconder l'armée de terre, les autres unités de l'armée. Mais, je voudrais insister, Monsieur le Ministre, sur la gendarmerie. Je l'avais fait en commission des Finances. Je reviens en plénière pour dire de renforcer les moyens de cette dernière en renforçant des brigades qui sont implantées à travers le Sénégal. Celles-ci jouent un rôle extrêmement important pour la sécurité des hommes et des biens. Nous qui sommes de l'intérieur, nous qui sommes paysans nous savons le rôle combien important de la gendarmerie en milieu rural, quand on sait qu'aujourd'hui il y a des vols de bétail qui revêtent une forme particulière. Ils vous prennent le troupeau pendant la nuit, dans des camions avec des complicités certaines, des chevillards et autres et vous ne pouvez pas retrouver ces troupeaux là. Je crois qu'il faut qu'une véritable politique soit mise en place pour enrayer ce fléau. Un pasteur qui sacrifie tout pour avoir des troupeaux, et en une seule nuit, un individu vient lui prendre sa

richesse. Je crois que c'est inacceptable. C'est la raison sur laquelle je demande à ce que l'Etat fasse un effort particulier pour renforcer l'équipement de la gendarmerie. J'aurais même souhaité qu'il ait une meilleure décentralisation de ces brigades là. Elles se trouvent aujourd'hui au niveau des chefs lieu de département. Je pense qu'il faut aller vers les arrondissements pour rapprocher la sécurité de ceux qui en sont les bénéficiaires. Il faut implanter des cellules si on ne peut pas implanter de véritables brigades fautes de moyens cela permettrait à ces populations de pouvoir, à tout moment s'adresser à leurs éléments pour se protéger contre ces voleurs et agresseurs. Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, voilà les quelques considérations que je voudrais soulever. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, mon Cher Collègue.
La parole est à notre collègue El Hadj Mansour TAMBEDOU.

EL HADJI MANSOUR TAMBEDOU

Je vous remercie, Monsieur le Président,
Monsieur le Président,.

Je voudrais intervenir très rapidement dans ce débat pour d'abord comme d'autres collègues l'ont déjà fait féliciter le ministre des Forces armées pour tout le travail qui est en train d'être abattu par notre armée, ensuite, très chaleureusement, féliciter la gendarmerie nationale, pour le travail excellent qu'elle est en train de faire au niveau de la région de Dakar que je connais bien. Je suis si souvent en contact avec eux, c'est la raison pour laquelle je souhaite que les moyens de la gendarmerie nationale soient augmentés surtout en matière de véhicule et de carburant. Comme vous le savez, il y a une insécurité grandissante au niveau de Dakar et le travail que le Ministère de l'Intérieur est en train de faire est complété par la Gendarmerie Nationale.

Je voudrais donc insister sur les brigades qui sont au niveau des villages traditionnels, notamment Ouakam, la brigade de la Foire qui dessert Yoff celle de Hann, et maintenant celle de Thiaroye aussi qui sont très sollicitées. On ne peut pas développer un pays sans la sécurité. C'est la raison pour laquelle j'insiste davantage pour l'augmentation des moyens destinés à la Gendarmerie Nationale.

Merci, Monsieur le Ministre.

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est au dernier orateur, notre collègue Mamadou DIOUF.

MONSIEUR MAMADOU DIOUF

Merci, Monsieur le Président.

Madame, Monsieur les Ministres, je voudrais d'abord commencer par m'associer aux éloges et aux félicitations qui ont été adressés au Ministre des Forces armées et à l'armée dont les qualités sont connues de tout le monde. Ceci étant dit, Monsieur le Ministre, je voudrais revenir sur la question de nos relations avec nos voisins immédiats, en particulier ceux du Sud. Je dis que le Sénégal est un pays pacifique et doit continuer à travailler à convaincre tous nos voisins que le développement ne peut pas se faire sans la paix. Je pense que si nous déployons tous les efforts qu'il faut, nous arriverons à convaincre nos voisins d'utiliser cette paix et nos rapports fraternels pour engager, ensemble, le combat pour le développement. Mais cela n'empêche pas de rester vigilant, je dis qu'il faut rester vigilant tout en cherchant la paix, cela veut dire qu'il faut s'organiser pour qu'au cas où l'esprit qui nous anime n'animerait pas tout le monde et que si c'était nécessaire que nous puissions faire face à d'éventuels problèmes. Ceci est à mon avis est très important. C'est pourquoi, je dis deux consensus, c'est-à-dire que tout le monde constate l'insuffisance des moyens de l'armée, toutes sensibilités confondues et tout le monde est d'accord pour qu'on donne suffisamment de moyens à l'armée. On a commencé par faire des efforts, donc il faut demander tout simplement leur accroissement. Peut-être faudrait-il élaborer un programme d'équipement de l'armée sur une période de 5 ans ou plus.

J'ai un autre problème que je voudrais poser. Dans les collectivités locales où on est en train de procéder à la décentralisations, nous avons des communautés rurales où les autorités locales sont souvent confrontées à des problèmes parce que s'il y a des conflits, ils ont des difficultés pour se faire assister par les forces de l'ordre étant donné l'éloignement de certaines par rapport au département. Je pense que sur ce plan là, il faut travailler à terme très court, trouver le moyen de rapprocher la gendarmerie de ces collectivités locales.

Le troisième problème, c'est le dossier des anciens combattants qui sont traités de manière discriminatoire par rapport à leurs collègues français alors que quand ils étaient sur les champs de bataille tous couraient le même risque. Ce dossier, on l'évoque tout le temps, mais je crois qu'il n'a pas encore trouvé de solution définitive.

La dernière question que je voudrais soulever, c'est le vote des militaires. Moi, je dis non ! il faut mettre l'armée e dehors de nos turbulences partisans. Notre armée est républicaine, elle a le sens du devoir, elle est toujours restée à l'écart. Donc il ne faut pas venir installer des choses, en son sein, qui risquent de déstabiliser et de remettre en cause l'esprit républicain ; parce que, à partir du moment où on commence à voter, il faut bien que les gens s'organisent pour pouvoir avoir les voix des militaires, posera des problèmes. Je vous remercie.

Monsieur le Président.

Je vous remercie, Cher Collègue.

Avant de passer la parole à Monsieur le Ministre je voudrais simplement, à titre d'information, par rapport à une interpellation de notre collègue Oumar COLY vis-à-vis de la Présidence, lui dire que la restauration des gendarmes de l'Assemblée Nationale est entièrement prise en charge par l'institution.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

Monsieur le Ministre des Forces armées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Messieurs les députés,

Je voudrais d'abord au nom de mes collaborateurs qui sont là, vous exprimer toute notre gratitude, pour l'hommage que vous venez de rendre à notre armée à ses chefs, aux hommes de troupe et à l'ensemble des militaires. J'ai personnellement été témoin, je l'ai dit en commission, chaque fois que nous sommes venus ici, nous avons bénéficié de votre appui, de votre compréhension, de vos suggestions et bien sûr de certaines de vos critiques qui, pour moi, ont toujours été positives, c'est pour cette raison qu'encore une fois, je voudrais vous remercier.

Je voudrais donc, examiner une question en tâchant d'abord d'évoquer les problèmes d'ordre général et ensuite des cas particuliers.

Je voudrais ainsi, parler de la gendarmerie, beaucoup d'entre vous ont souligné ici l'intérêt et l'efficacité de cette armée mais aussi ses limites, ses limites qui sont de deux sortes : l'effectif et ensuite les moyens.

L'effectif, nous avons personnellement, avec notre collègue du Gouvernement, admis, qu'actuellement, il est insuffisant, eu égard à deux choses, dont le

premier est l'accroissement des besoins de sécurité des populations si j'en juge ici même dans la salle, par les demandes pressantes de création de postes.

Le deuxième inconvénient c'est évidemment le départ à la retraite des militaires, des officiers. Malheureusement, nous avons constaté ces dernières années, que ces départs s'amplifient. Ce que nous avons dit, c'est que nous avons conçu une maquette générale des armées du Sénégal : c'est-à-dire de l'armée et de la gendarmerie. Dans notre maquette, nous pensons qu'avec un effectif à l'horizon 2008 de 6000 agents, de 6000 gendarmes, nous pouvons assurer une sécurité convenable des citoyens sénégalais. Mais avec le rythme actuel, nous sommes loin d'atteindre 6000 en l'an 2008 si d'ores et déjà certaines corrections ne sont pas apportées. Et nous avons constaté qu'actuellement, ce départ est compris entre 80 et 100. D'après nos calculs, il nous faudrait un minimum de 220 gendarmes en plus par an d'ici l'an 2005, et à partir de 2005, il faudra un effectif de 320. Je pense que c'est peut être à cause des impératifs de masse salariale qu'actuellement, nous n'avons pas pu recruter 220 gendarmes. Mais les mesures que nous avons prises nous semblent aller dans ce sens que d'ores et déjà, nous avons reçu l'accord du Premier Ministre pour remplacer gendarme par gendarme tous ceux qui vont à la retraite, c'est à dire cette année environ 100 et recourir aux gendarme auxiliaires, je dis bien auxiliaires pour 500 cette année pour pouvoir faire face à la demande actuelle de sécurité. Nous pensons donc qu'avec une telle solution d'un recrutement progressif de gendarmes au minimum jusqu'à couvrir tous les départs à la retraite plus un appoint en gendarmes auxiliaires, nous pourrions faire face à la situation actuelle ou à venir.

Maintenant pour la création des postes. Bien sûr, avec un tel effectif nous ne pouvons pas faire face dans l'immédiat, à la nécessité de création de postes partout où on le demande. Nous avons une programmation de création de postes en fonction de la gravité de la situation que nous trouvons. C'est ainsi que nous l'avons dit dans le rapport, le Premier Ministre, eu égard à la situation dans le Boundou, a décidé de créer une légion de gendarmerie qui n'existait pas dans la zone Est. Et dans le budget d'équipement, 500 millions sont prévus pour mettre en place celle-là.

Nous avons un peu partout créé des postes dans la région de Tamba, à la frontière avec le Mali, et avec la Mauritanie. Dans le Nord, nous avons créé quelques postes et nous continuons, je répondrai sur le cas ponctuel de certaines demandes.

Le Député Moustapha Cissé LO nous a parlé, semble-t-il, d'abus de pouvoir à Touba, je voudrais dire que quand la gendarmerie agit sur le terrain, elle le fait sur instructions du procureur. Nonobstant les impératifs du maintien d'ordre, quand des gens se bagarrent sur la voie publique, et que cela est susceptible

d'entraîner des blessés, je crois que le travail de la gendarmerie c'est de s'opposer et d'essayer de calmer la situation. Et puisque vous avez fait cette requête, nous allons poursuivre vos demandes, et vous donner tous les renseignements. En ce qui concerne les familles des militaires blessés, je voudrais vous dire qu'elles sont prises en charge dans le cadre de la loi par l'Etat. C'est ainsi qu'elles ont droit au capital décès, les soins des parents et des enfants sont pris en charge et tout ce que la loi prévoit pour ceux dont les parents sont décédés sont exclusivement prévus pour les enfants des militaires.

En ce qui concerne la Casamance, vous savez, nous sommes dans une dynamique de paix, nous avons toujours dit que le gouvernement du Sénégal, le Président de la République, sont les premiers partisans de la paix dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale et de l'unité du pays. C'est pour cette raison que d'ailleurs, sur le terrain, l'armée du Sénégal n'attaque pas la première. Elle assure la protection des citoyens et de leurs biens. Mais elle ne se livre pas à des attaques contre ceux qui sont en face d'elle, est-ce toujours dans sa volonté d'appuyer la dynamique de paix qui s'instaure actuellement tout en veillant de façon stricte, comme je vous l'ai dit, à ce que non seulement l'unité et l'intégrité du pays soient assurées mais aussi que les positions actuelles qu'elle détient partout dans la zone sud ne soient pas du tout altérées.

Monsieur le député Samba Der GAYE, vous avez parlé vous aussi de la gendarmerie, des effectifs, mais j'ai répondu. Néanmoins, il se pose deux cas pratiques en ce qui concerne Maka Diama. Nous avons un poste à la demande du commissariat pour le barrage de Diama. Ce commissariat a estimé que ce poste n'était plus utile et nous l'avons retiré. Pour Ross Béthio, c'est prévu dans notre programmation. Il nous faut maintenant avoir des moyens pour créer le poste. Mais ce sera l'un des postes prioritaires dès que le crédit nécessaire sera mis en place. Parce que nous tous, nous estimons que ce poste est un poste vital qu'il convient de mettre en place le plus rapidement possible.

En ce qui concerne les questions du député Aly LO, je voudrais dire que la gendarmerie est là pour appuyer les collectivités locales et je voudrais remercier le député qui est de Thiaroye. La gendarmerie agit sur instructions du préfet ou du sous-préfet, mais en contre-partie, nous souhaiterions que les communautés rurales, les communes ou les chefs-lieux de région puissent prévoir d'appuyer, dès lors que tout le monde a reconnu l'insuffisance des moyens. Je sais qu'en milieu rural, la gendarmerie a des problèmes de déplacement et au moment où on a besoin d'elle, elle n'est pas là parce que non seulement il y a la force dure mais seulement il lui faut de la mobilité pour pouvoir répondre à votre appel.

Vous avez aussi souligné l'intérêt de la gendarmerie pour les besoins de développement, notamment en matière hydraulique. Je crois avoir eu à

intervenir là aussi. Le génie a un matériel hydraulique performant qui est à la disposition de tout le monde. Et les prix que nous demandons sont des prix modiques par rapport à ceux du marché. Si les communautés rurales ou les villages sollicitent matériel, s'il n'est pas engagé quelque part, c'est avec plaisir que nous le mettons à votre disposition.

Je voudrais remercier le député Oumar COLY pour ce qu'il a dit concernant l'intervention de l'armée en Casamance. Nous savons qu'à côté de la rébellion il y a un banditisme. Quand il y a une action, il est très difficile de dire d'où elle vient. Nous savons qu'il y a le MFDC qui fait ce genre de coups quand il a besoin de financer ses opérations. Nous disons aussi qu'il y a des bandits provenant non seulement des pays de la sous-région mais aussi de la zone. C'est ce qui rend difficile le travail de l'armée. Il est très difficile de lutter contre des mouvements parcellaires comme cela, mais il y a eu des résultats positifs grâce à une action combinée de l'armée et de la gendarmerie. Je pense qu'actuellement on eut dire que ce qui se passe en Casamance n'est pas vraiment des confrontations entre l'armée et le MFDC. Sur ce point, nous maîtrisons la situation. Mais il y a de petits mouvements internes qui font des coups et qui sont difficiles à mettre hors d'état de nuire. C'est un travail de longue haleine sur lequel nous sommes et nous pensons que des résultats concrets en sortiront.

Vous avez parlé aussi de l'habillement des gendarmes. C'est une question évoquée par beaucoup. Nous-mêmes le déplorons car ce n'est pas ce que nous aurions voulu donner au personnel des armées. Mais encore une fois, on est confronté à un problème de crédits. Actuellement, nous essayons de renouveler tous les deux ans la tenue des gendarmes. En deux ans il peut y avoir la vétusté mais pour le moment, nous nous efforcerons pour l'avenir peut-être à revoir nos crédits et à demander la bienveillance des finances, pour peut-être, assurer chaque année, de nouvelles tenues à nos hommes. Le problème réel est que beaucoup de vos collègues ont quand même posé des questions, ce qui montre qu'ils se soucient réellement du port, du maintien des armées et de la police. Et je vous remercie d'avoir posé cette question. Nous essayerons d'apporter une correction à cela pour une bonne tenue de nos gendarmes.

Le député Papa LO vous avez fait allusion à une intervention que vous aviez faite. Moi, j'ai reçu l'intervention, une intervention qui, malheureusement, accusait un officier, dans le contexte que tout le monde connaissait, je puis vous dire que nous avons fait faire l'enquête par ses supérieurs.

Pour en revenir à ces véhicules qui avaient été saisis et laissés dans l'enceinte de la gendarmerie, il faut dire que celle-ci ne fait rien sans instruction du Procureur. C'est ce dernier qui a autorisé les gendarmes, eu égard justement à leur manque de moyens, à la situation que l'on connaissait à l'époque dans cette zone de

Dakar et même dans l'ensemble du pays, l'utilisation de ces véhicules pour lutter contre des délinquants. Et je crois que les résultats sont là. Un de vos collègues a souligné les résultats et les qualités de la brigade de Thiaroye. Je pense que nous devons les saluer. Et s'il y a des bandes qui ont été démantelées ici et qui avaient une sinistre réputation, c'est grâce à cette brigade.

Maintenant, vous avez parlé d'un officier. En ce qui nous concerne, nous sommes contents du travail de cet officier, nous sommes satisfaits de son travail. Nous n'appuyons pas nos officiers les yeux fermés, sans enquête, mais s'il n'y a pas de reproche contre eux, nous ne pouvons que dire qu'ils ont rempli leur mission.

Actuellement cet officier est absent. Je peux vous dire qu'il n'a pas été relevé. C'est parce que justement c'est un bon officier que nous l'avons envoyé dans le cadre d'une mission des Nations-Unies, à la demande de celles-ci. Je pense que ce qu'il faudrait plutôt faire, surtout pour Dakar, c'est que si les communes le peuvent, qu'elles aident nos brigades pour que celles-ci puissent rapidement leur permettre de juguler totalement le banditisme dans les grands centres.

Je voudrais ensuite remercier le professeur Madior DIOUF. Nous savons l'appui qu'il nous porte dans toutes les enceintes. Les questions qu'il a posées vont toujours dans le sens d'améliorer le travail de l'armée, le sort et la situation des familles de ses hommes.

Pour la prise en charge des blessés, je pense qu'en un an, un grand pas a été franchi. Je vous ai parlé de deux mesures, en plus de celles qui existaient des blessés, des pensions invalides. Ce qu'il faut c'est d'abord relever fortement les indices de pensions, et encore plus fortement, certaines allocations affectées aux pensions. Et je pense que dans les jours à venir, un projet de loi vous sera soumis. Je ne peux pas évidemment vous dire le fond parce que ce projet vous ne l'avez pas encore adopté, mais vous aurez la liberté de le faire et de savoir dans le sens de ce que vous avez demandé.

C'est sur instructions du Premier Ministre que les décisions sont prises. Ce n'est pas soumis à l'Assemblée. L'accent est mis sur l'évacuation sanitaire systématique de tous ceux qui sont blessés, si cela s'avère obligatoire à l'extérieur. Si seulement un comité technique se penche sur le sort des blessés et, il s'avère qu'on ne peut pas les soigner ici, le Gouvernement prend les décisions de les envoyer à l'extérieur. Et d'ores et déjà, une enveloppe de 80 millions est à mise de côté pour faire face aux évacuations des militaires blessés sans compter la prise en charge définitive de tout l'appareillage par l'Etat. L'autre décisions que nous avons prises, c'est de donner la médaille militaire à

ceux qui se seront distingués pendant des opérations. Je pense que c'est là une série de mesures qui vont dans le sens d'améliorer le sort des militaires blessés.

Vous aviez parlé de l'IHO, et à ce titre, je voudrais vous donner quelques chiffres seulement pour vous montrer que c'est un institut important. Dans l'année 1998, l'IHO a eu à soigner, à faire guérir une population correspondant à 3000 militaires et 7771 civils en particulier, dans la zone de Ouakam, Mermoz, Liberté IV, sans compter les consultations prénatales son rôle est tel que de part et d'autres, on fait tout pour l'équiper aussi bien par l'Etat du Sénégal que par la coopération internationale.

En ce qui concerne l'Etat du Sénégal, voilà ce qui est déjà fait ou est en cours : nous avons créé un pavillon d'accueil des malades avec boxes, installé un bloc de radiologie qui n'existait pas, restauré les pavillons d'hospitalisation de tout l'IHO, et nous avons fait créer un nouveau plateau de chirurgie.

Et ce que nous comptons faire pour l'année à venir : c'est de créer un service de maintenance, une banque de sang, réviser les internats c'est-à-dire là où on met les malades. Actuellement, je peux vous dire que ce qui nous manque, ce sont des infrastructures. Mais grâce à la coopération Saoudienne, Allemande, Américaine, Française, nous avons tout l'équipement qu'il faut. Nous pensons en deux gestions : cette année et l'an prochain, terminer la restauration et la réfection de l'ensemble du plateau qui deviendra certainement un hôpital, un institut perfectionné, modèle à la disposition des populations qui, actuellement, l'utilisent à 60 % et les 40 % étant utilisés par les Forces armées.

Je voudrais remercier Monsieur le député MENDY. Pour ce que nous avons fait en zone sud, notamment dans la région de Kolda, vous savez, il y a deux ans, le Président a pris la décision de créer une zone et cette dernière est en train de donner de bons résultats même s'il y a des poches, car vous savez comment fonctionne une guérilla. Nous constatons de temps en temps une attaque dans telle ou telle zone. Nous n'avons pas encore assuré la couverture intégrale à 100 % dans cette région de Kolda, mais avec l'effectif que nous avons et la stratégie que nous menons, nous sommes sûrs que dans le temps, ces actions que vous voyez, surtout dans le village de Bounkiling, vont disparaître .

Je voudrais remercier le député Daour Niang NDIAYE pour ce qu'il a dit concernant la brigade de Thiaroye, et en général, pour tout ce qui concerne l'armée, et le remercier aussi de nous avoir proposé d'aider et d'appuyer cette brigade.

Pour le député Serigne Mbaye THIAM, je voudrais insister sur le Prytanée. Je crois que nous sommes satisfaits du Prytanée. J'admets qu'il y a quelques années,

sa situation était outre, mais depuis 97, la tendance a changé et si vous avez suivi les deux concours généraux qui sont passés, le Prytanée a été en tête comme avant, et ses résultats au bac sont compris entre 92 et 100%. Nous avons ré-équipé l'école nous l'avons informatisé, nous avons changé les dortoirs sur les ressources de l'État et sur la coopération française et aussi, je le salue sur l'intervention particulière des anciens de l'école auxquels vous avez fait allusion. Et moi, je suis témoin parce qu'à chaque distribution des prix, il y a leur délégation qui nous accompagne et qui fait un effort vraiment extraordinaire d'octroi de livres, de prix aux jeunes, C'est maintenant une école africaine qui reçoit les pupilles d'autres Etats africains. Donc il y a un bon niveau, une bonne préparation ; ce que nous devons faire, c'est continuer à encore renforcer son équipement et ses moyens aussi bien par l'État et la région que par les bonnes volontés comme les anciens élèves de l'école.

Je vous remercie pour l'hommage à l'armée et pour toutes vos félicitations. Le Président Abdou FALL a fait des propositions concernant la création d'un fonds spécial d'équipement de l'armée. C'est une idée intéressante, ce que je peux dire sur cela, est que nous, nous avons conçu un plan d'équipement de l'armée et que celui-ci prévoit la couverture financière de ce que nous devons acquérir sur 7 ans. Ce plan devra être approuvé par le Conseil supérieur de la Défense, et comme l'a suggéré le professeur Iba Der THIAM, une fois approuvé, en principe il débouche sur une loi de programmation militaire qui est une bonne proposition que nous allons appliquer. Peut être que c'est dans le cadre de la définition des moyens de ce plan qu'il faudrait voir, tout cas, nous avons en tête les moyens et les conditions de financement d'un plan d'équipement.

Vous avez parlé de ce qui s'est passé en Guinée Bissau, comme l'a fait un autre de vos collègues. Nous avons eu à préciser ici que nous sommes intervenus en Guinée-Bissau sur la base, d'accords. Quelqu'un s'est étonné ici qu'on n'ait jamais montré ces derniers. Mais moi, je vous ai donné les libellés, les, dates de ces lois et leur date de promulgation.

Les accords qu'on a passés sont des accords soumis à l'Assemblée nationale qui les a été adoptés ; prévoient les conditions, d'interventions de recours au Sénégal en cas de problèmes internes à la Guinée-Bissau. Je dis que ces accords sont disponibles, et je me suis fait le devoir de les remettre à ceux qui les ont demandés. Et nous avons donné ici leurs intitulés, vous pouvez vérifier.

Maintenant nous sommes allés en Guinée-Bissau, nous avons respecté un accord, peut-être qu'à l'époque, nous n'avions pas calculé qui est perdant, mais ce que nous devons faire et que nous avons fait c'était de faire respecter la parole de l'Etat du Sénégal qui est d'aider un gouvernement légitime qui est agressé par une partie de son armée. C'est ce que nous devons faire et nous

l'avons fait. Maintenant, on nous demande le bilan. Nous avons eu à donner ici le bilan physique, nous avons parlé de nos pertes qui sont de 53 soldats et de 8 disparus.

En matière de disparition, il y a des normes, des règles militaires, il y a certainement des délais au-delà desquels, on peut considérer la personne comme décédée.

Vous avez demandé l'incidence financière. Je crois qu'il y a eu une loi rectificative qui a accordé 2 milliards à l'armée parce que lorsque cela s'est passé, elle a eu à utiliser ses propres moyens pour faire face à l'urgence. Il y a bien sûr d'autres dépenses d'incidence, certainement que l'armée elle-même n'a pas évaluée, cela ce sont les ministres d'autres secteurs qui peuvent peut-être le faire.

Si on se réfère aux normes militaires, tout en déplorant encore une fois, les pertes sénégalaises, en rendant hommage aux victimes, si on se réfère aux normes internationale en matière de conflits nous sommes en deçà des pertes qui sont prévues chaque fois qu'il y a des situations de ce genre.

Vous avez parlé des primes impayées. Il y a deux choses, mais la situation à laquelle vous faites allusion, nous avons eu à l'expliquer ici ; nous Etat du Sénégal, nous n'avons aucune prime à payer aux gens du contingent qui est rentré de la RCA. Certains militaires se sont réveillés et ont dit : « vous nous devez quelque chose, donnez-le nous ». Nous ne leur devons rien. Nous avons expliqué, que lorsque nous envoyons des militaires à l'extérieur, ils ont droit à deux catégories d'indemnité, sans compter leurs salaires qui leur sont payé régulièrement tous les mois sur procuration qu'ils donnent à leurs famille ou bien sur place. Cela, c'est le Sénégal qui le fait, les Nations Unies ou la France donnent des primes qui sont payées quotidiennement ou mensuellement par le commandant du corps qui les remet aux militaires. Qu'est-ce qui se passe ? C'est qu'il y a une tradition sénégalaise depuis l'indépendance : quand nous avançons notre matériel, nos tenues, nos camions pour convoier ou amener nos militaires sur le terrain, les Nations Unies nous donnent quelque chose, c'est pour ré équiper notre armée pour que se fasse au départ, l'entretien du contingent que nous envoyons. Et traditionnellement, si nous recevons cet argent, nous avons toujours pris quelque chose que nous donnons pour récompenser encore davantage les hommes que nous avons envoyé, sur le terrain. E ce sont les Nations Unies qui nous remboursent, et cela prend du temps en fonction des contingents et de leurs lieux d'intervention.

Ces militaires qui sont revenus, ont pensé que nous avions cet argent dans nos poches, et ils ont réclamé alors qu'à l'époque, nous n'avions reçu que deux mois

sur les douze passés en RCA. Entre temps, la situation est réglée, l'État du Sénégal, dans un souci d'apaisement, a payé et à ce jour, je vous confirme que nous n'avons pas encore l'intégralité des sommes que les Nations Unies devaient nous payer pour remettre en état le matériel que nous avons envoyé sur le terrain ; ceci, c'est pour l'incident. Maintenant, vous avez posé le problème des primes qui sont payées aux hommes en zone sud, et qui sont prises en charge par l'Etat du Sénégal. Les règlements se font régulièrement même s'il y a des retards d'un ou de deux mois. Ils sont dus tout simplement à la gestion sur le terrain de ces personnels pour la mise en forme des états de paiement des militaires qui sont sur place. Donc l'événement auquel vous faites allusion n'est pas le même que ceux dont on parle en ce qui concerne les primes payées aux militaires.

Vous avez parlé de la situation en Casamance, je ne peux que me prononcer sur le plan militaire. Je crois que depuis près de 6 ou 7 mois, il y a une accalmie ; ce que je peux vous dire, c'est que nous sommes en état de veille, nous sommes dans des positions très solides, nous avons le matériel qu'il faut mais nous cherchons aussi à accompagner la dynamique de paix et nous réagissons quand nous constatons qu'il y a des excès. Mais depuis quelques mois, nous aussi, nous essayons de ne pas donner l'impression comme certains peuvent le penser, de gêner le processus de paix, tout en étant sûrs qu'actuellement, nous contrôlons la situation en zone sud.

Je voudrais remercier le Président Djibo KA, pour son jugement concernant l'armée. Je suis d'accord avec lui en ce qui concerne la défense nationale, le minimum que nous pouvons faire tous : hommes politiques et citoyens sénégalais, c'est d'avoir un consensus, c'est à dire d'appuyer en fait nos armées, de défendre notre patrie et ne rien laisser de côté, chaque fois que nous sommes menacés. Je pense que sur ce point, tous ici, dans la salle, quelqu'un l'a dit, je crois que c'est le Rapporteur Mamadou DIOUF, partagent les mêmes positions.

Je pense que ce qui s'est passé en Guinée-Bissau, est un accord. Je l'ai expliqué, et nous avons toujours été disponibles pour expliquer la situation. Malheureusement, je n'ai pas eu l'occasion de le faire à la session budgétaire de l'année dernière, mais je crois que quelque temps après, un député a posé ici le problème et nous avons eu à expliquer ce qui s'est passé. J'ai repris quelque chose ce matin et nous avons expliqué de long en large ce qui s'est passé.

Les effectifs de la gendarmerie nationale, c'est un fait. Mais je voudrais vous rassurer avec ce que nous voulons, et nous pensons que nous serons appuyés par le Ministère des Finances. Déjà cette année, il nous a appuyés. Je pense que notre maquette de 6000 en l'an 2008, nous l'atteindrons.

Le décret sur les pensions, c'est un fait. C'est un problème récurrent, il y a une loi. La loi, à partir de 78, avait créé un nouveau statut et ce dernier concernait tous les agents de l'Etat, y compris les militaires, ils n'ont pas pu faire de dérogation pour ceux qui étaient régis par autre chose avant 1978, et c'est un problème qui revient régulièrement sur le tapis. Peut-être, qu'un jour on reprendra ce code de pension pour régler tous les cas de ce genre.

Le droit de vote des militaires. Je crois qu'il y a des points de vue. Tout à l'heure, dans la salle, on a eu deux points de vue. Nous pensons qu'actuellement, ce n'est pas opportun, car c'est créer davantage de problèmes à une armée plurielle qui est confrontée à une situation conflictuelle compte tenu de ce que nous savons de la politique sénégalaise, de notre politique nous, en tant que parti. Et en connaissant la sociologie de nos habitants, nous sommes sûrs que c'est créer encore davantage de problèmes à la nation en renversant, en renvoyant nos propres problèmes de parti et de citoyen dans un corps aussi discipliné, aussi patriotique que l'armée.

Je voudrais remercier le Professeur Iba Der THIAM pour tout ce qu'il a dit, et confirmer surtout ce qu'il a dit en ce qui concerne les officiers Sénégalais, et la meilleure illustration c'était hier avec la clôture d'un séminaire où de grands officiers généraux de pays vraiment hyper développés ont pris la parole pour rendre hommage à nos officiers généraux, à nos officiers supérieurs, à l'armée sénégalaise. Je pense donc que nous devons être fiers de cette armée et de ses officiers.

Pour ce qui concerne les blessés et les veuves, je vous ai donné l'état actuel de notre réglementation. Je suis d'accord pour le projet de loi de programme militaire, la nécessité de penser au passé, à la paix. Il faut effectivement préparer cette paix, la préparer de façon matérielle, de façon psychologique. Et sur le plan matériel, je prends un exemple, c'est celui du déminage. Nous avons déjà créé, depuis quelques temps, un comité pour le déminage qui devra recenser les zones à déminer, et chercher du matériel de déminage. Je crois même que dans certaines parties, nous avons anticipé en déminant sans compter ce que nous faisons quotidiennement dans le cadre des actions militaires. Donc il y a des cas ponctuels, matériels que nous sommes en train de faire toujours pour préparer la paix dans les zones qui sont actuellement des zones à risques.

Pour les sapeurs pompiers, je ne peux que noter ; cela concerne le gouvernement, et pour le moment l'officier qui commande ce corps est de l'armée. Ceci aussi est une fierté.

Je voudrais, en ce qui concerne le député Modou DIAGNE, lui dire que j'ai répondu à ses questions parce qu'elles ont été soulevées par certains députés.

Madame Coumba BA, je retiens ce que vous avez dit, mais encore une fois, nous précisons que les soins des militaires sont des soins gratuits ; ils sont entièrement pris en charge par l'Etat du Sénégal. Nous venons de franchir une étape en acceptant de les évacuer à l'extérieur du pays quand cela s'avère nécessaire. Maintenant s'il y a des cas ponctuels, moi, j'aurais bien voulu qu'on me dise les noms etc. Et là, je me ferais fort de régler le problème comme vous l'avez vous mêmes recommandé.

Le Prytanée j'ai répondu, les moyens de la gendarmerie, j'ai répondu. Pour la réinsertion des militaires, la loi militaire nous dit que nous devons prendre 2400, c'est obligatoire dans ce pays. Mais on n'a pas dit que ces militaires qu'on prend chaque année on doit les garder. En cela, tous les sénégalais seront des militaires. Nous les libérons au terme de leur durée légale. Mais ce que nous sommes en train de faire, et je pense que vous verrez avec le budget de ma collègue du travail, c'est que nous avons décidé de faire le maximum, de réinsérer les militaires sénégalais qui seront libérés, en commençant par les blessés. Une enveloppe est prévue pour lutter contre le chômage. Ma collègue dit 2 milliards et dans cette lutte les militaires seront libérés ou réintégrés par priorité. C'est une décision qui a été prise mais nous ne pouvons pas à chaque fois les reprendre obligatoirement. Une nouvelle décision qui vient d'être prise par le chef d'Etat major général, c'est qu'à partir de maintenant, ils ont pris la décision systématique de valoriser le service militaire, de chaque militaire pendant la durée légale :c'est-à-dire de leur apprendre un métier. Nous avons à leur apprendre toutes sortes de métiers : mécaniciens, réparateurs, boulangers. Nous allons leur apprendre le métier de présence pour que dès leur libération, qu'ils puissent être utiles à la société. C'est là une instruction interne qui vient d'être prise pour leur permettre, dès qu'ils seront libérés d'avoir les fonds prévus par l'Etat pour s'occuper, mais malheureusement, il y a toujours là-dedans une partie qu'on est obligé de rendre, parce que c'est ce que dit le recrutement dans tous les pays.

Monsieur le député Niadiar SENE, je vous remercie encore, vous avez parlé de l'armée de l'air. Dans ce domaine, nous avons quand même une petite flotte pour le transport, et qui marche bien. Je crois qu'elle a été très utile, non seulement, aux militaires mais aux civils. Maintenant l'armée de l'air au sens disons d'armement, vraiment là vous avez raison, nous n'avons rien. Je vous ai dit que c'est quelque chose qui coûte excessivement cher. Nous le prévoyons dans notre plan d'équipement. Comment allez-vous financer un avion de combat ou même un hélicoptère de transport des blessés sur le terrain ? C'est cela la limite des projets, des propositions existent. Et même nous avons fait des démarches pour obtenir le financement soit avec des bailleurs soit avec des pays amis, ou d'obtenir un don de la part des pays amis. Au moment où je vous parle, nous n'avons pas encore de satisfaction totale.

Renforcer les équipements de la gendarmerie, décentraliser les brigades, nous n'allons pas le faire maintenant parce que nous n'avons pas les moyens de renforcer là où on nous le demande. On ne peut pas décentraliser les brigades à moins que les collectivités régionales n'accompagnent cette politique.

Monsieur le député El Hadj Mansour TAMBEDOU, je vous remercie. Les brigades de la Foire et de Hann jouent un grand rôle. Je sais qu'elles ont fait des résultats excellents. Nous allons voir comment renforcer leur effectif.

Monsieur le député, Mamadou DIOUF, vous avez parlé des relations avec nos voisins. Je sais que c'est le calme avec le Mali et la Gambie. Nous avons des problèmes en zone sud. Et ce qui est aussi important et vous avez noté, c'est que nous faisons des coordinations de moyens avec les gendarmes de part et d'autre des frontières des pays que je viens de citer, notamment dans la zone Est où on a réussi d'excellents rapports dans la lutte contre le banditisme. Mais nous restons vigilants. Pour le vote des militaires, j'ai répondu.

Pour les anciens combattants, les choses n'ont pas évolué, car je crois qu'à ce jour, la France n'a pas changé sa position. Il faut que nous continuions par le dialogue, par la concertation, de la persuader.

Voilà, Monsieur le Président, je crois que c'était le dernier orateur. Je vous remercie, si vraiment j'ai oublié quelque chose, je demande des excuses. Je suis toujours à la disposition de l'auguste Assemblée pour donner des éléments supplémentaires d'informations.

Merci beaucoup.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Monsieur le Ministre.

Madame le Ministre, vous avez la parole.

MADAME LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais d'abord m'excuser, en fait, de proposer une petite contribution que je souhaite faire, si les honorables Députés me le permettent, sur le débat de tout à l'heure, sur l'insuffisance des moyens du ministère des Forces armées.

Je voudrais, en fait, apporter quelques éléments d'information pour non pas justifier les allocations qui ont été faites au profit de ce département, mais pour essayer de partager avec vous les contraintes que nous avons au niveau du gouvernement, pour augmenter les ressources de ce ministère. La première

contrainte, est celle que nous avons au plan macro-économique. Nous avons souscrit librement un programme financier, économique avec nos bailleurs de fonds qui nous imposent le respect d'un certain nombre d'indicateurs que vous connaissez, car largement exposés dans le rapport économique et financier. Il s'agit un minimum de taux de croissance, d'un taux d'inflation qui soit inférieur à 3 %, un minimum de déficit budgétaire d'un niveau soutenable aussi bien pour le déficit budgétaire que pour le déficit de nos comptes extérieurs, mais également une contrainte au niveau sous-régional. Nous appartenons à l'Union économique monétaire ouest africaine. Nous devons respecter un certain nombre d'indicateurs qui ne sont pas en contradiction d'ailleurs avec les indicateurs de l'Union mais qui sont plus contraignants en ce qui concerne par exemple les investissements financiers sur les ressources intérieures, puisque vous savez que le taux est de 20 %. Mais nous avons une troisième contrainte, c'est la contrainte au niveau interne. Il s'agit du niveau très faible de nos ressources. Nous vous avons présenté un projet de loi de Finances de 516 milliards. C'est une masse importante, à peu près les 35,6 milliards représentent la masse salariale et nous avons le reste pour payer nos dettes publiques, et faire fonctionner les services de l'Etat. C'est dans ce cadre-là que je voudrais vous donner un certain nombre d'éléments pour expliquer en fait les contraintes dont je viens de parler.

Le budget du ministère des Forces armées représente à peu près 13,9 % du budget de l'Etat. Si nous ajoutons à cela la contrainte que nous avons pour l'Education nationale, c'est une priorité que vous partagez avec nous, c'est 33 % du budget. Mettons le budget du ministère de la Santé, vous savez que nous sommes tenus de respecter une norme, en 2002, de l'OMS. C'est la norme de 9 %. Nous sommes dans le projet de budget de la loi de finances 2000, à 8,25 % de notre budget. Ajoutons un deuxième ministère qui également assure la sécurité, comme on dit, à l'intérieur du Sénégal, c'est le ministère de l'Intérieur qui représente 9,2 %. Nous avons donc quatre ministères qui nous prennent 64 % du budget du fonctionnement de l'Etat. Cela veut dire qu'il nous reste 34 % à répartir entre les pouvoirs publics, tous les pouvoirs publics et les 20 départements ministériels qui nous restent.

Voilà la contrainte que je voulais partager avec vous en vous disant que le budget du ministère des Forces armées, je vous ai donné le pourcentage, c'est 13,9 %, presque 14 %, mais c'est 44 milliards.

Par rapport à 1999, il a augmenté de presque 4 milliards, ajouté à cela une allocation dans le budget investissement en 2000 qui est à peu près de 3,700 milliards. Si nous prenons les deux budgets, vous avez une augmentation à peu près qui est de 7,700 milliards presque 8 milliards. Je ne dis pas que c'est suffisant, compte tenu de la mission du ministère des Forces armées, mais nous voudrions peut-être recueillir un certain nombre de suggestions qui nous

permettraient de voir la meilleure allocation peut-être de ressources que nous pourrions maintenant faire ou alors discuter des priorités que nous avons retenues, puisque je vous ai dit que les quatre priorités nous font 64 % du budget de fonctionnement de l'Etat. Il y a peut-être là quelque chose à revoir.

Voilà les difficultés que nous avons, honorables députés. En attendant d'avoir la validation du plan du programme d'équipement dont a parlé tout à l'heure, nous attendons vos suggestions pour approfondir la réflexion pour la ré-allocation des crédits aujourd'hui du budget de fonctionnement de l'Etat. Je voudrais en profiter pour répondre à une question posée par l'honorable député Niadiar SENE sur la nécessité, en fait, de créer des légions gendarmeries. Je dirai que dans le budget d'investissement 2000, nous avons déjà prévu une première allocation 500 millions pour construire des légions de la gendarmerie, parce que nous avons un budget d'un milliard et quelques, et nous avons pris la moitié 500 millions pour 2000 et le reste sur 2001. Une troisième question a été soulevée tout à l'heure en ce qui concerne les fonds d'équipement. Je voulais dire que c'est en 1999 que nous l'avons créée. Je crois que tout à l'heure, l'honorable député nous a proposé la création d'un fonds d'équipement. Ce fonds existe déjà, nous avons prévu de le financer par les 40 % des amendes de la gendarmerie qui étaient en fait budgétisées. Donc nous avons décidé de mettre les 40 % dans le fonds d'équipement de la gendarmerie, les 60 % restant pour les collectivités locales. Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Merci, Madame le Ministre.

Je disais donc tout à l'heure qu'il est 13 H 45 et vous savez qu'il y a deux autres Ministères dont les budgets doivent être examinés aujourd'hui. Ceci dit, j'ouvre la deuxième liste d'intervenant à partir de ceux qui ont déjà eu à intervenir, si vous avez besoin de revenir à la parole.

MOUSTAPHA CISSE LO

(intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Merci cher collègue, je passe la parole à notre collègue Pape LO.

MONSIEUR PAPE LO

Merci, Monsieur le Président.

(intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Cher Collègue.
Je passe la parole à notre collègue Daour Niang NDIAYE.

MONSIEUR DAOUR NDIAYE

Merci, Monsieur le Président.

J'avais seulement oublié quelques questions. C'était pour demander au ministre s'il est possible de faciliter l'obtention du permis aux gendarmes, parce qu'une fois, j'ai eu un problème à Thiaroye, car les gendarmes qui y étaient n'avaient pas de permis de conduire pour y aller.

La deuxième chose : on m'aurait dit que les gendarmes affectés au niveau du Boundou ont une prime journalière de 1000 F. Si c'est exact, je crois qu'il faudrait revoir cela pour pouvoir les aider dans leur travail.

Est-ce qu'actuellement, l'Etat du Sénégal est en train de payer régulièrement les gendarmes qui sont en déplacement à travers le pays ?
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Cher Collègue.
La parole est à notre collègue El Hadj Mansour TAMBEDOU.

EL HADJ MANSOUR TAMBEDOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, je voulais simplement vous dire à la suite de ce que vous venez de dire en ce qui concerne les collectivités locales, si elles peuvent aider qu'elles le fassent ; je pense que nous sommes preneurs et ce que je voudrais suggérer, c'est d'organiser une rencontre avec les collectivités locales concernées pour qu'on essaie de voir ensemble parce que le travail qu'ils font, ils le font pour nous. Je pense que déjà, nous l'avons très bien apprécié, en tout cas, en ce qui me concerne, j'ai fait des rencontres très souvent avec le commandant de brigade qui est dans ma localité et je voudrais qu'au niveau de Dakar, on fasse aussi cela. Les collègues Maires d'arrondissements autant que les collègues Maires des villes qui ont dans leur secteur des brigades de gendarmerie seront d'accord.

Voilà la proposition que je voulais faire Monsieur le Ministre.
Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.
Je passe la parole à notre collègue Coumba BA.

MADAME COUMBA BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président.

Je vous remercie, Cher Collègue.
Monsieur le Ministre, je vous donne la parole pour répondre à nos collègues.

Monsieur le Ministre des Forces Armées.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, en ce qui concerne la question de Monsieur Moustapha Cissé LO, moi ce que je lui propose c'est de nous saisir en vous donnant toutes les informations nécessaires pour que je puisse lui répondre.

Pour le député Pape LO, je regrette je ne peux pas revenir sur ce que j'ai dit, j'ai dit. En nous saisissant, vous avez parlé d'un officier contre lequel vous avez des accusations, lorsque nous avons reçu cette lettre, nous l'avons envoyée au Haut commandant de la gendarmerie, son chef qui a fait faire toutes les enquêtes, lesquelles enquêtes ont infirmé ce que vous venez de dire. Ce que l'on a dit dans ce rapport et que je vous ai donné parce que vous m'avez interpellé ici, c'est que ces véhicules étaient garés dans l'enceinte de la brigade lorsque le problème de les utiliser pour traquer les bandits auxquels vous faites allusion s'est posé, nous avons demandé l'autorisation du Procureur qui nous l'a accordée. C'est ainsi qu'ils sont intervenus pour une mission générale d'intérêt public. Vous insistez sur une immatriculation, mais je pense que sans être spécialiste de la gendarmerie, pour les besoins de cette mission, ils ont dû certainement changer les numéros. Mais je précise qu'il a été rendu compte au Procureur, si maintenant il y a des faits, vous savez que le problème de la bande à INO est toujours à la justice, nous suivons la procédure judiciaire. En tout cas à notre niveau, nous n'avons rien à reprocher à cet officier, c'est vraiment tout ce que je peux ajouter à cette affaire, s'il y a d'autres qui estiment qu'il a fait telle ou telle

chose, voies de droit sont là , parce que les gendarmes ne sont pas au dessus de la loi car ils peuvent être accusés, entendus et sanctionnés.

Pour la question du député Daour Niang NDIAYE sur les permis, nous ne pouvons pas leur faciliter leur obtention mais je vous informe qu'il y a des cours de conduite pour eux. Et nous préférons qu'ils les aient dans les mêmes conditions que les autres. Dans le Boundou, je confirme qu'il y a une prime pour les gendarmes qui sont sur le terrain et ceci pour les motiver et les encourager. Cette prime est donnée par la gendarmerie .

Vous avez parlé d'autres choses, je n'ai pas noté, je m'en excuse. Les frais de déplacements sont payés, c'est lent comme vous le savez, mais c'est payé.

Je voudrais remercier Monsieur le député Maire TAMBEDOU. Vos propos ne sont pas rentrés dans l'oreille d'un sourd, et je demanderai au commandant de prendre contact avec vous, pour examiner les modalités d'assistance que vous pouvez leur apporter dans le cadre du travail qu'ils font dans votre commune.

Madame Coumba BA , je m'excuse d'avoir oublié. Vous avez raison. Le départ a trait aux fonctions et aux grades. Ce n'est pas 53 ans pour tout le monde, cela dépend des grades. Par exemple pour les généraux c'est 58 ans, pour les officiers supérieurs c'est 57 ans et pour un soldat 40 ans. Je comprends vraiment l'acuité de votre question c'est à dire leur réinsertion. A 40 ans, on est toujours un homme actif, même actuellement à 60 ans on est un homme actif. Donc il faut que nous essayons de voir vraiment comment aider ces officiers ou ces militaires qui partent tôt à la retraite ou qui sont libérés.

Pour le reste, je pense que c'est dans les débats. Quelle est la priorité ? Est ce la Santé, la Sécurité ou l'Education. Le Gouvernement y réfléchira ainsi que l'Assemblée. Le Ministre a demandé votre contribution, donc je pense que nous l'avons noté et nous rendrons compte à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Madame le Ministre, souhaitez-vous intervenir ?

Chers Collègues êtes-vous satisfaits des réponses ? Merci.

Donc la discussion générale est close, nous passons à l'examen des chapitres.

Monsieur le Rapporteur je vous donne la parole pour la lecture des montants des chapitres avant que nous les votions.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

CHAPITRE 312 - PERSONNEL

Dotations 1999	33.071.660.000	
Mesures nouvelles		0
Services votés		35.156.747.000
TOTAL DU CHAPITRE		35.156.747.000

Contre 33.071.660.000 pour la gestion en cours.

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 321 ?
Je mets aux voix le chapitre 321.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur

CHAPITRE 322 - MATERIEL

Dotations 1999	7.455.352.000	
Mesures nouvelles		7.455.352.000
Services votés		1.255.000.000
TOTAL DU CHAPITRE		8.710.352.000

Contre 7.455.352.000 pour la gestion en cours.

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 322 ?
Je mets aux voix le chapitre 322.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur

CHAPITRE 323 - ENTRETIEN

Dotations 1999	376.003.000	
----------------	-------------	--

Services votés	376.003.000
Mesures nouvelles	55.000.000
TOTAL DU CHAPITRE	431.003.000
CONTRE 376.003.000 pour la gestion en cours.	

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 323 ?
Je mets aux voix le chapitre 323.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Monsieur le Rapporteur

<u>CHAPITRE 324</u>	-	TRANSFERT	
Dotations 1999		84.988.000	
Services votes			84.988.000
Mesures nouvelles			27.000.000
TOTAL DU CHAPITRE			111.988.000
CONTRE 84.988.000 pour la gestion en cours.			

Monsieur le Président

Il n'y a pas d'observations sur le chapitre 324 ?
Je mets aux voix le chapitre 324.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Donc, le budget du Ministère des Forces armées dans ses différents chapitres est ainsi voté. Je voudrais remercier tous nos collègues qui sont intervenus dans ce débat et ceux qui ont assisté à la séance.

Je voudrais remercier, Monsieur le Ministre, de ses interventions, de ses clarifications. Je voudrais aussi remercier Madame le Ministre du budget, remercier les officiers, les officiers supérieurs ainsi que tous les experts qui ont assisté le Gouvernement.

Je voudrais dire que la séance va être suspendue mais elle sera reprise à 15h 30 pour l'examen du projet de budget du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat. La séance est levée.

-3-

Suspension de Séance